

# OUVERTURE DE COMPTE

Créée en 2006 et basée à Saint-Malo, Seatronic est une entreprise spécialisée en gestion de l'énergie autonome et en informatique embarquée. Nous accompagnons nos clients professionnels sur tous les projets liés à l'électricité et à l'informatique marine.

Afin de valider l'ouverture de votre compte professionnel, il vous suffit de renseigner le formulaire ci-dessous et de nous faire parvenir les documents suivants :

- KBIS de la société
- RIB
- Conditions générales de vente signées

Vous pouvez nous retourner l'ensemble soit par :

- Tél : 02 22 66 54 16
- Fax : 02 22 66 54 17
- Mail : [contact@seatronic.fr](mailto:contact@seatronic.fr)
- Courrier :

Seatronic  
Pôle Technique Duguay-Trouin  
14, boulevard de la République  
35400 Saint-Malo

## Vos coordonnées :

NOM DE LA SOCIÉTÉ :

Adresse de facturation :

N° SIRET :

Code APE : \_\_\_\_\_

N° TVA intra-communautaire : FR \_\_\_\_\_

**Méthode de paiement** : pour votre première commande le règlement se fait comptant, pour les commandes suivantes, veuillez cocher votre mode de règlement privilégié ci-dessous :

- Paiement à 30 jours fin de mois date de facturation par LCR automatique
- Virement bancaire à 30 jours date de facturation.
- Chèque bancaire à 30 jours date de facturation.

**Merci de consulter les conditions générales de vente des pages suivantes et de nous les retourner signées.  
Contactez-nous pour toute information.**

# OUVERTURE DE COMPTE

Nom :	Réservé à Seatronic	
Adr. :	N° compte :	
		Effectif :
	Activité	
BP :	Groupe :	
CP :		
Ville :	Direction :	
Tél :	Tél :	
Fax :	Fax :	
Mail :	Portable :	
Site :	Mail :	

Activité :	
Concessionnaire : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Marque(s) :
Chantier généraliste : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Nombre d'installation par an :
Électricien : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Nombre d'installation par an :
Électronicien : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Nombre d'installation par an :
Vente de PC marine : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Nombre de PC par an :
Magasin avec exposition : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Ville(s) :
Besoin de matériel pour magasin : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Plusieurs points de vente : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Ville(s) :
Y-a-t-il un électricien : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Nom :
Montage par vous-même <input type="checkbox"/> ou sous-traité <input type="checkbox"/>	
Type d'appareils achetés :	Marque(s) :
Fournisseur principal :	Nom :

Contact :	Contact :
Fonction :	Fonction :
Tél :	Tél :
Fax :	Fax :
Portable :	Portable :
Mail :	Mail :
Contact :	Contact :
Fonction :	Fonction :
Tél :	Tél :
Fax :	Fax :
Portable :	Portable :
Mail :	Mail :

# OUVERTURE DE COMPTE

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

### 1. Généralités

Les présentes conditions générales concernent l'ensemble des produits et services (ci-après " les Produits) proposés par SEATRONIC à ses Clients professionnels, sauf conditions particulières dérogatoires convenues expressément. Une commande de Produits faite à SEATRONIC implique l'acceptation sans réserve par le Client des présentes conditions générales et la renonciation à toute clause contraire de ses propres conditions générales d'achat.

### 2. Commande

Le Client doit adresser à SEATRONIC une commande écrite mentionnant précisément les Produits sollicités.

Pour pouvoir être acceptée par SEATRONIC, la première commande doit être réglée à la commande et les suivantes se feront avec un délai de paiement de trente jours.

Une commande est réputée valable et acceptée après réception par le Client d'un exemplaire de son bon de commande dûment daté et signé par SEATRONIC.

### 3. Prix

Les prix des Produits sont valables 30 (trente) jours à compter de l'émission d'un devis. A défaut de devis préalable à une commande, les prix des Produits sont ceux applicables au jour de la commande, SEATRONIC se réservant le droit de modifier son barème à tout moment.

Les prix des Produits indiqués sont exprimés en Euros, hors taxes, et hors charges externes de toutes natures (notamment : coût du transport et assurance du transport, taxes et droits de douane ...).

Un devis est toujours établi en fonction des besoins et des contraintes de chaque Client et ne constitue pas une offre de prix standardisée applicable à une autre commande.

### 4. Paiement – retard ou défaut

Sauf stipulation contraire, les Produits sont payables à 30 (trente) jours date de facture, selon la formule de paiement indiquée sur la facture. En cas de paiement par LCR, tout refus d'un prélèvement entraînera des frais de traitement bancaire de l'ordre de 20 € HT par transaction.

Aucun escompte ne sera consenti pour paiement anticipé.

Le défaut de paiement d'une seule facture à son échéance entraîne déchéance du terme et rend exigibles toutes les créances de SEATRONIC même non échues. Dès la date d'échéance, les intérêts de retard courent de plein droit au taux d'intérêt légal, multiplié par 2 (deux).

En outre, en cas de non-paiement à l'échéance, SEATRONIC se réserve le droit de suspendre l'exécution de tout ou partie des commandes en cours ou à venir du Client, sans préjudices de dommages et intérêts s'il y a lieu.

# OUVERTURE DE COMPTE

## 5. Réserve de propriété

Le transfert de propriété des produits est suspendu jusqu'à complet paiement du prix par le client, même en cas d'octroi de délai de paiement.

## 6. Livraisons

Lors de la réception des colis, une attention particulière devra être portée à leur état dans la mesure ou toute réclamation auprès du transporteur doit se faire à la réception au livreur. En cas de doute sur l'état de la marchandise transportée, le Client devra mettre une réserve qui servira à porter réclamation auprès du transporteur.

## 7. Confidentialité – Propriété intellectuelle

Les informations relatives au Client et à SEATRONIC sont confidentielles.

Sauf indication contraire expresse, le Client autorise SEATRONIC à citer son nom à titre de référence commerciale.

Dans le cadre de l'exécution des commandes, SEATRONIC conserve l'intégralité de ses droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle, et ne transfère aucun droit de propriété au Client.

## 8. Délais

Les délais d'exécution des commandes communiqués par SEATRONIC sont indicatifs. Tout retard ne pourra engager la responsabilité de SEATRONIC.

## 9. Force majeure

L'inexécution des commandes imputable à un cas de force majeure ne pourra faire l'objet d'aucun recours. En cas de survenance d'un tel événement empêchant SEATRONIC de respecter ses engagements, SEATRONIC s'engage à en informer le Client dans les plus brefs délais.

Chaque partie pourra librement résilier la commande en cas de persistance du cas de force majeure au-delà de 60 (soixante) jours à compter de la survenance du cas de force majeure, sans qu'aucune des parties ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

## 10. Réception

Les Produits commandés peuvent être livrés en un ou plusieurs envois. Toute contestation du Client portant sur la conformité de la livraison à la commande effectuée devra, pour être opposable à SEATRONIC, être adressée dans le délai de 8 (huit) jours à compter de la livraison.

## 11. Garantie

L'ensemble des Produits fabriqués et vendus par SEATRONIC sont garantis 12 (douze) mois à compter de leur livraison. Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien, comme en cas d'usure normale ou de force majeure.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer SEATRONIC, par écrit, de l'existence des vices ou dysfonctionnements dans un délai maximum de 15 (quinze) jours à compter de leur découverte.

SEATRONIC remplacera ou fera réparer les Produits jugés défectueux, et ce dans les meilleurs délais. Cette garantie couvre également les frais de main d'œuvre.

Le remplacement ou la réparation des Produits défectueux ne prolongera pas la durée de la garantie ci-dessus fixée du temps de leur indisponibilité.

## 12. Retour de produit

Tout retour de Produit(s) devra être préalablement et expressément accepté par SEATRONIC, et effectué selon la procédure qui sera le cas échéant communiquée au Client.

# OUVERTURE DE COMPTE

## 13. Responsabilité

SEATRONIC s'engage à exécuter les obligations à sa charge avec tout le soin en usage dans sa profession et selon les règles de l'art du moment.

SEATRONIC ne saurait être tenu responsable de préjudices indirects ou implicites prétendument causés au Client. Sont donc expressément exclus tous les dommages indirects ou implicites tels que notamment la perte d'exploitation ou la perte de clientèle.

Si la responsabilité de SEATRONIC était retenue dans l'exécution d'une commande ou à sa suite, le Client ne pourrait prétendre à un total d'indemnités et de dommages et intérêts supérieur au prix total de la commande concernée hors taxes.

## 14. Résiliation

Si l'une des parties ayant manqué aux obligations mises à sa charge ne remédie pas à son manquement dans un délai de 2 (deux) semaines après notification d'une mise en demeure par l'autre partie, cette dernière pourra, sans préjudice de toute autre action, résilier de plein droit le contrat conclu.

## 15. Renonciation

Le fait pour SEATRONIC de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

## 16. Élection de domicile – Droit applicable – Attribution de juridiction

Les parties font élection de domicile à leur siège social.

Toute question relative aux présentes conditions générales ainsi qu'aux ventes de services qu'elles régissent est soumise à la loi française à l'exclusion de tout autre droit.

## 17. Pour toute contestation qui n'aurait pu être réglée à l'amiable, les juridictions dans le ressort de la cour d'appel du siège social de Seatronic seront seules compétentes.

J'accepte les conditions générales de vente de la SARL Seatronic décrites ci-dessus :

Date

Signature

Cachet de la société